

# AUDIENCES DEVANT LE JUGE DE L'ÉXÉCUTION

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Paris, le 29 août 2013



PRÉCURSEURS DE LA DÉMATÉRIALISATION,  
LA CHAMBRE DES HUISSIERS DE JUSTICE DE PARIS  
ET LE BARREAU DE PARIS ANNONCENT  
LA SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ACCORD

AVOCATS ET HUISSIERS S'UNISSENT POUR FACILITER LEURS  
DEMARCHES ET GAGNER EN RÉACTIVITÉ

DÈS LE 2 SEPTEMBRE 2013

✓ PRISE DE DATE D'AUDIENCE IMMÉDIATE  
GRACE AU NOUVEL AGENDA ÉLECTRONIQUE

✓ DEUX DÉMARCHES EN UNE :  
PRISE DE DATE ET RENVOI DE L'ASSIGNATION APRES SIGNIFICATION À  
LA PARTIE ADVERSE SOUS 48H PAR COURRIER ELECTRONIQUE

**CONTACT PRESSE DE LA CHAMBRE DES HUISSIERS DE JUSTICE DE PARIS**

Agence Open Space – 01 47 64 19 80  
Eugénie Dautel – eugenie@openspace.fr

**CONTACT PRESSE DE L'ORDRE DES AVOCATS DU BARREAU DE PARIS**

Amélie Guiraud – 01.432.48.14  
aguiraud@avocatparis.org

## **AVOCATS : DES ACTEURS STRATÉGIQUES CONCERNÉS PAR LA COMPLEXITÉ DES DÉMARCHES**

Le Juge de l'Exécution tranche sur les difficultés survenues lors de l'exécution d'une décision de justice en matière civile. Acteur central de ces procédures stratégiques, les avocats subissent la complexité des démarches administratives, notamment pour obtenir une date d'audience.

## **HUISSIERS DE JUSTICE DE PARIS : UN TIERS PERMETTANT DE FAIRE GAGNER DU TEMPS À L'AVOCAT**

La Chambre des Huissiers de Justice de Paris, le Tribunal de Grande Instance de Paris et le Barreau de Paris viennent de signer un protocole relatif à l'utilisation de l'agenda électronique des audiences devant le Juge de l'Exécution. A partir du 2 septembre 2013, les avocats pourront contacter leurs huissiers de Justice parisiens via une ligne téléphonique dédiée afin de convenir avec eux en temps réel de la date d'audience que ces derniers réserveront immédiatement sur l'agenda électronique du greffe. En parallèle, ils renverront l'assignation à l'avocat sous 48H après l'avoir signifiée à la partie adverse.

## **AVOCATS & HUISSIERS DE JUSTICE DE PARIS : DES PRÉCURSEURS DE LA DÉMATÉRIALISATION DE LA JUSTICE**

Conscients des enjeux de rapidité et de souplesse du système législatif, les avocats et les Huissiers de Justice de Paris affirment leur position de précurseurs de la dématérialisation et œuvrent ainsi pour une Justice moderne.